

# Directives concernant la demande

## Prix Bruce Halliday pour les soins aux personnes handicapées

Pour être complet, le dossier de candidature au Prix Bruce Halliday pour les soins aux personnes handicapées doit comprendre les éléments suivants :

- Les coordonnées du candidat ;
- Les raisons motivant la mise en candidature ;
- Un résumé, une biographie ou un CV décrivant le candidat (maximum 5 pages) ;
- Des pièces justificatives de l'engagement remarquable du candidat envers les besoins des personnes handicapées sous forme de documents descriptifs, de témoignages de personnes ou d'organisations, de coupures de presse ou d'autre documentation (maximum 5 documents) ;
- Une lettre signée par deux membres du Collège des médecins de famille du Canada, dont au moins un est membre de la section provinciale du candidat proposé ;
- Une lettre signée par une ou plusieurs personnes autres que des médecins (p. ex. un patient, un leader communautaire, un dirigeant d'une organisation travaillant avec les personnes handicapées, etc.).